

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MONTBENOIT LE 12 MARS 2012**

L'an deux mille douze, le douze mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montbenoît, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des ses séances, sous la présidence de M. Frédéric BOURDIN, Maire.

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice.

Secrétaire de séance : Jean-Charles MARGUET

* **Mise en place de groupes de travail** :

Afin de permettre un suivi régulier des dossiers en cours, M. le Maire préconise de mettre en place des groupes de travail au sein du conseil dont les adjoints seront les référents.

- dossier protection des captages, eau : Gilles MAGNIN-FEYSOT
- dossier P.L.U. (plan local d'urbanisme) : Henri NICOD
- dossier traversée du village : Michel BOUCARD

Concernant le dossier P.L.U., une réunion est prévue le 04/04/12, à 9h00, avec le bureau d'études Initiatives, Aménagement et Développement de Besançon et les services concernés.

* **Préparation budgétaire 2012** :

Préparation budgétaire concernant les 3 budgets (communal, eau et CCAS).

Investissements à prévoir :

- au budget communal : nouveaux tableaux d'affichage, cache-conteneurs pour les poubelles de la Mairie, ballasts pour éclairage public, études dossiers PLU et traversée du village.
- au budget eau : études protection des captages d'eau et diagnostic du réseau d'eau potable.

* **Présentation des travaux O.N.F.** :

Proposition de l'O.N.F. concernant des travaux de « jardinage » afin d'éclaircir les bois pour un montant de 3 375 Euros HT. Le conseil est favorable à l'unanimité.

Une délibération est prise concernant l'assiette et la désignation des coupes pour 2012.

* **Réfection du pont d'Hauterive (participation)** :

M. le Maire revient sur le courrier de la Mairie d'Hauterive du 31 mai 2011 concernant la réfection du pont d'Hauterive (situé au $\frac{3}{4}$ sur la commune de Montbenoît) et sur la demande de participation financière aux travaux.

Après en avoir discuté, le conseil municipal est favorable pour une participation aux travaux. Une réunion sera programmée avec la commune d'Hauterive pour la protection des captages et la réfection dudit pont.

* **Questions diverses** :

- Concernant le dégât des eaux dans l'entrée de la Mairie, la recherche de fuite a été réalisée. Le plombier doit intervenir pour la réparation.

.../...

- Le conseil municipal est favorable à l'unanimité concernant :
- * le choix du bureau d'études par la commission d'appel d'offres de la commune pour le dossier PLU : le bureau d'études Initiative, Aménagement et Développement de Besançon a été retenu pour un montant de 23 025 Euros HT.
 - * le dossier que M. RIVA Francis, boulanger au village, a déposé au service conseil en création et développement d'entreprises dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention de la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce).
 - * les indemnités de conseil et de confection du budget versées à M. GRASSER, nouveau percepteur à la Trésorerie de Pontarlier (un rappel pour le 2^e semestre 2011 sera effectué).
 - * la vente de la pointe de terrain communal se trouvant en prolongement de la propriété de M. et Mme MONTANDON Laurent demeurant 3 Bief de la Charmotte au prix de 5 Euros le mètre carré (superficie : 2a25).
 - * la location de l'appartement communal à M. Sébastien POINTURIER à compter du 24/02/12 (libéré par M. Ludovic DROZ-VINCENT).
 - * le remboursement par la compagnie d'assurances GROUPAMA de la somme de 1 479,45 Euros suite au sinistre causé par un tiers sur un poteau d'éclairage public, et de la somme de 819,32 Euros suite à la renégociation du contrat d'assurances communal VILLASUR 2.
 - * le taux de la redevance pour pollution de l'Agence de l'Eau qui s'élève à 0,220 Euros/m³ pour l'année 2012.
 - * la déduction de 463 m³ d'eau sur la facture eau 2011 de la SCI MONTGRANGE suite à une erreur d'index (dégrèvement de 1003,78 Euros).
- Des délibérations sont prises en ce sens.
- * M. le Maire fait part du plan de voirie (voies communales et chemins ruraux) établi par Mme BETTINELLI-GRAPPE, géomètre expert (longueur voirie en 2007 : 2586 m + 512 m² de place ; en 2012 : 4625 m + 510 m² de place).
 - * Suite au déneigement, des dégâts ont été constatés (particuliers et commune). L'entreprise en charge du déneigement va être contactée pour la remise en état.
 - * Suite à des refus par la DDT pour des permis de construire ou des déclarations préalables au lotissement Bief de la Charmotte (règlement trop restrictif), une modification des articles 8 (implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur un même terrain) et 11 (aspect extérieur) du règlement de lotissement est proposée aux colotis. Leur accord est indispensable pour modifier lesdits articles.
 - * 2 compteurs d'eau sont à changer (Mmes MEKDADE et LOUIS JACQUET).
 - * La proposition de remplacer les arbustes de la place est à l'étude.
 - * Un apéritif sera offert par la commune au comité de la Légion d'Honneur présidé par M. C. POURNY qui tiendra son assemblée générale d'arrondissement le 12/04/12, salle G. POURCHET.

La séance est levée à 23h30

Le compte-rendu a été affiché en date du 19/03/2012

Le Maire,
Frédéric BOURDIN